

CONTACT
Fabien (Nativo)
06 08 27 07 11
nativocapoeira30@gmail.com



ACCP 30 SAUVE
Saison 2026-2027

FICHE D'INSCRIPTION CAPOEIRA

Association de Capoeira Caminho Partilhar

Lieu des cours : Salle de danse Les Cazernes, 26 rue des Boisseliers, 30610 Sauve

COURS ET HORAIRES - PÉRIODES SCOLAIRES

Public	Jour	Horaire	Fréquence
Enfants dès 5 ans	Mardi	17 h 30 - 18 h 30	1 cours/semaine
Ados/adultes dès 12 ans	Mardi	19 h 15 - 20 h 45	2 cours/semaine
Ados/adultes dès 12 ans	Jeudi	20 h 00 - 21 h 30	2 cours/semaine

TARIFS ANNUELS ET RÉDUCTIONS

Choix	Formule	Tarif annuel
☐	Enfant dès 5 ans	120 €
☐	Adolescent/adulte dès 12 ans	260 €
☐	Étudiant(e), sur justificatif en cours de validité	220 € au lieu de 260 €
☐	Tarif famille - 2 enfants	200 € au lieu de 240 €
☐	Tarif famille - 1 parent + 1 enfant	280 € au lieu de 380 €

Formules famille : une seule fiche pour les deux participants (2 enfants ou 1 parent + 1 enfant).

Moyens de paiement : chèque à l'ordre de « Association de Capoeira Caminho Partilhar » ou virement bancaire.

Paiement possible en 3 fois sans frais (faire 3 chèques qui seront encaissés en septembre, octobre et novembre).

RENSEIGNEMENTS SUR LES DEUX PARTICIPANTS

PARTICIPANT 1

☐ ENFANT ☐ PARENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Santé / allergie :

PARTICIPANT 2

☐ ENFANT ☐ PARENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Santé / allergie :

COORDONNÉES COMMUNES / RESPONSABLE LÉGAL

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Information complémentaire :

.....

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom et prénom :

Téléphone :

Lien avec le participant :

AUTORISATION DU RESPONSABLE LÉGAL – PARTICIPANT MINEUR

Je soussigné(e),, responsable légal de :

Nom et prénom du mineur :

autorise mon enfant à participer aux cours et activités de capoeira organisés par l'Association de Capoeira Caminho Partilhar.

À l'issue du cours, mon enfant est autorisé à repartir seul : ☐ OUI ☐ NON

Si NON, personnes autorisées à venir le chercher :

Nom et prénom :

Téléphone :

Nom et prénom :

Téléphone :

DROIT À L'IMAGE

J'autorise la prise et l'utilisation de photographies ou vidéos réalisées dans le cadre des activités de capoeira, uniquement pour les supports de communication de l'association (site internet, réseaux sociaux, affiches, presse et publications associatives).

☐ OUI, j'autorise

☐ NON, je n'autorise pas

ENGAGEMENT ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales d'adhésion de l'association. Je m'engage à les respecter et certifie exactes les informations indiquées sur cette fiche.

Pour un participant mineur, la signature du responsable légal est obligatoire. Pour un participant majeur, celui-ci signe en son nom.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Fait à : Le : / / Mention « Lu et approuvé » :	Signature du participant majeur ou du responsable légal :
---	---

Association de Capoeira Caminho Partilhar – ACCP 30 Sauve
Contact : Fabien (Nativo) – 06 08 27 07 11 – nativocapoeira30@gmail.com

**ASSOCIATION DE CAPOEIRA
CAMINHO PARTILHAR
RÈGLEMENT INTÉRIEUR**



Article 1 - Dispositions générales

Le présent règlement intérieur est distribué lors des inscriptions à tous les nouveaux inscrits et vise à fixer divers points importants pour le bon déroulement des activités au sein de l'association. L'adhésion à l'association vaut acceptation du présent règlement.

Article 2 - Formalités d'inscription

Lors de l'inscription, le membre doit fournir les documents ci-dessous :

- la fiche d'inscription complétée et signée ;
- un certificat médical. Le certificat médical devra porter la mention « aucune contre-indication à la pratique de la capoeira ». En cas de non-fourniture du certificat, l'adhérent pratique sous sa propre responsabilité.

Article 3 - Accès aux cours de capoeira

Tous les inscrits ont accès aux cours de capoeira. Les horaires des cours sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en cours d'année. La non-fréquentation des cours, pour des motifs autres que maladie ou accident, ne peut donner lieu à un remboursement total ou partiel. L'accès aux vestiaires est exclusivement réservé aux membres. Les membres doivent respecter les salles mises à disposition par les communes, appliquer leur règlement et les consignes de sécurité.

Article 4 - Public

Seuls les membres et encadrants sont autorisés à fréquenter les installations lors des périodes d'entraînement, de stage ou de compétition.

Toutefois, un membre peut inviter, sur demande à un membre du bureau ou à l'encadrant, une ou plusieurs personnes extérieures (familles, amis) pour assister ou participer aux cours. Ces personnes sont alors placées sous l'entière responsabilité du membre « invitant ».

Article 5 - La tenue

Les capoeiristes doivent avoir une tenue vestimentaire conforme à l'activité pratiquée : abada et tee-shirt portant les logos du groupe Manding'Arte, pantalon et tee-shirt de sport, pieds nus ou chaussures de salle propres et adaptées. Les chaussures de ville ou de sport ayant servi à l'extérieur sont interdites. Toute tenue inadaptée, tout acte scandaleux ou toute atteinte aux bonnes mœurs entraîneront l'exclusion immédiate du cours.

L'élève qui ne revêt pas une tenue propre ainsi qu'une hygiène adéquate à la pratique de la capoeira ne pourra pas assister au cours. Prévoir une bouteille d'eau à chaque cours.

Des tenues officielles du groupe sont proposées par l'association. Leur achat n'est pas obligatoire. Se renseigner auprès de l'encadrant pour leur achat éventuel.

Article 6 - Hygiène et sécurité

Il est strictement interdit de fumer dans les enceintes des salles de cours. Si le cours est à l'extérieur, le pratiquant attendra la fin de celui-ci. Manger ou mâcher un chewing-gum pendant le cours est formellement interdit. Après toute consommation, les emballages et déchets personnels doivent être jetés dans les poubelles mises à disposition.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol. Il est préférable de ne pas amener d'objets de valeur ou de somme d'argent importante aux entraînements.

Article 7 - Enseignement et matériel

Seuls les encadrants de l'association, les professeurs, instructeurs ou professionnels sportifs sont habilités à donner des conseils d'ordre sportif. Les instruments de musique ainsi que le matériel audio sont la propriété de l'association. Ils doivent être utilisés sur place avec précaution et en respectant les consignes des professeurs. Les instruments de musique doivent être rangés avec attention après chaque cours.

Article 8 - Absences

Cas de l'absence du professeur : les adhérents sont contactés par téléphone ou SMS. Le cours sera rattrapé par le professeur ou une autre personne désignée, sur un autre créneau horaire ou pendant les vacances selon les possibilités.

Cas de l'absence d'un adhérent au cours hebdomadaire : l'adhérent doit aussi informer l'encadrant de son absence par téléphone. Dans le cas de l'absence de 70 % des adhérents, le professeur peut annuler le cours.

Article 9 - Assurance

L'association est assurée auprès de la SMACL au titre d'un contrat de responsabilité civile et d'une assurance multirisque association. Ce contrat couvre également les accidents corporels des membres adhérents, dans les conditions et limites prévues au contrat.

Article 10 - Évolution au sein du groupe

Chaque capoeiriste évolue à son rythme et s'investit selon ses motivations.

Chaque année, les enfants peuvent participer au batizado (baptême) et commencer à passer des grades propres au groupe Manding'Arte. Cependant, pour pouvoir recevoir sa corde et afin de respecter la tradition de la capoeira, le pratiquant devra revêtir la tenue du groupe Manding'Arte (pantalon blanc et tee-shirt à l'image du groupe). Si l'enfant ne possède pas cet ensemble, il pourra participer au « baptême », mais n'obtiendra pas de corde correspondant à son niveau.

Le même principe est appliqué pour l'adulte, avec la particularité que les passages de grades ne se feront que tous les deux ans.

Tous les événements organisés par l'association (baptême, stage, festival, soirées...) sont payants et ne sont pas compris dans la cotisation annuelle. Le prix est variable selon le nombre d'invités, le coût de leur venue et le prix des salles. La participation des pratiquants à ces événements est vivement conseillée mais non obligatoire.

Le présent document peut être modifié en cours d'année. Dans ce cas, les adhérents en seront expressément informés.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

Association de Capoeira Caminho Partilhar

1. Adhésion et accès aux cours

L'adhésion permet de participer aux cours de Capoeira correspondant à la formule souscrite, dans le respect des horaires et du règlement intérieur de l'association.

Les horaires, lieux et tarifs sont communiqués à titre indicatif et peuvent être modifiés en cours de saison selon les contraintes de l'association ou des structures d'accueil.

En cas de retard, l'adhérent doit prévenir le professeur lorsque cela est possible et attendre son autorisation avant d'intégrer le cours.

2. Cotisation et paiement

Toute adhésion souscrite est due dans son intégralité, y compris lorsqu'un paiement échelonné a été accordé. En cas de non-paiement ou de retard de paiement, l'association se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours jusqu'à régularisation.

L'adhésion est personnelle et ne peut être ni cédée ni transférée à une autre personne.

L'absence ou l'arrêt volontaire des cours ne donne droit à aucun remboursement. Une situation exceptionnelle, notamment médicale et justifiée par un certificat, pourra être étudiée par l'association.

3. Tenue et comportement

Une tenue adaptée à la pratique de la Capoeira est obligatoire : abada et t-shirt du groupe lorsque ceux-ci sont requis, ainsi que pieds nus ou chaussures propres exclusivement réservées à une utilisation en intérieur.

Chaque adhérent s'engage à adopter un comportement respectueux envers les professeurs, les autres pratiquants, les bénévoles et les lieux mis à disposition.

Tout comportement dangereux, irrespectueux ou contraire aux valeurs de l'association pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

4. Hygiène et sécurité

Chaque adhérent doit respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité nécessaires à une pratique collective. Les cheveux longs doivent être attachés et les équipements utilisés doivent être propres et adaptés.

La nourriture, les chewing-gums, l'alcool et le tabac sont interdits dans les espaces d'entraînement. Seules les bouteilles d'eau et gourdes sont autorisées pendant les cours.

L'association ne pourra être tenue responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels.

5. Matériel et locaux

Le matériel et les instruments de musique doivent être utilisés avec soin et uniquement avec l'autorisation du professeur ou d'un responsable.

Chaque adhérent est tenu de respecter les locaux et équipements mis à disposition. Toute dégradation volontaire ou résultant d'un comportement inadapté pourra entraîner une sanction et, le cas échéant, une demande de réparation.

6. Aptitude physique et responsabilité

Chaque adhérent doit s'assurer que son état de santé est compatible avec la pratique de la Capoeira et fournir les documents médicaux éventuellement requis par la réglementation ou l'association.

Il appartient à chacun de signaler au professeur toute blessure, limitation ou situation susceptible d'affecter sa pratique.

L'association dispose d'une assurance responsabilité civile dans le cadre de ses activités. Il est recommandé à chaque adhérent de disposer d'une couverture individuelle adaptée à la pratique sportive.

7. Discipline et exclusion

Les consignes données par les professeurs et responsables doivent être respectées afin de garantir la sécurité et le bon déroulement des cours.

En cas de comportement dangereux, irrespectueux, de manquements répétés au règlement ou de non-respect des consignes, l'association pourra prononcer une exclusion temporaire ou définitive.

8. Acceptation

L'inscription et le paiement de l'adhésion impliquent l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales ainsi que du règlement intérieur de l'association.





CALENDRIER CAPOEIRA 2026-2027

Association de Capoeira Caminho Partilhar — Sauve

Salle de danse Les Cazernes • 26 rue des Boisseliers • 30610 Sauve

Vacances scolaires : zone C

Académie de Montpellier

septembre 2026

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				
41							

octobre 2026

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	
45							

novembre 2026

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

décembre 2026

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			
1							

janvier 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31
5							

février 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28
9							
10							

mars 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				
14							

avril 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		
18							

mai 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17						1	2
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30
22	31						

juin 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22		1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30				
27							

juillet 2027

sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26				1	2	3	4
27	5	6	7	8	9	10	11
28	12	13	14	15	16	17	18
29	19	20	21	22	23	24	25
30	26	27	28	29	30	31	
31							

LÉGENDE ET HORAIRES

- Mardi : cours
- Jeudi : cours
- Vacances : sans cours
- Férié : sans cours

Cadre vert : début / fin

HORAIRES

Mardi 17 h 30 - 18 h 30 : enfants / ados (dès 5 ans)
Mardi 19 h 15 - 20 h 45 : ados / adultes (dès 12 ans)
Jeudi 20 h 00 - 21 h 30 : ados / adultes

Dernier cours : jeudi 1er juillet 2027

Aucun cours pendant les vacances scolaires de la zone C ni les jours fériés.